

COURTES REPONSES A DIVERSES CONSULTATIONS

Fleurs sur le tabernacle



EST-IL bien vrai qu'on ne peut pas mettre de fleurs sur le tabernacle ? Pourquoi négliger ainsi le tabernacle lorsque tout l'autel est décoré ?

1o Il n'y a aucune défense au sujet d'un tabernacle (d'autel secondaire) qui ne contient pas la sainte réserve d'hosties ; on peut sur de tels tabernacles placer des statues, des reliquaires et même des vases de fleurs ; il n'y a en cela qu'à tenir compte du goût.

2o Mais il en est autrement du tabernacle (du maître autel) qui renferme le ciboire. Une simple comparaison fera saisir la raison de cette défense. Dans les décorations de l'autel, on se sert souvent de supports afin d'élever certains objets et les faire paraître au-dessus de ceux qui occupent un plan antérieur. Il est évident que ces supports sont d'un ordre inférieur aux reliques ou aux fleurs qui les surmontent, comme une colonne est subordonnée à la statue qu'elle supporte. Or, étaler sur le tabernacle des statues, des reliques ou des vases de fleurs, c'est employer ce même tabernacle comme support pour des objets d'une dignité inférieure. C'est placer les peintures au-dessus du Maître. L'Eglise ne l'a pas défendu au sujet des tabernacles qui ne contiennent pas la sainte Eucharistie. Mais on comprend le motif de religion qui lui a fait repousser une telle pratique à l'égard du tabernacle qui renferme les saintes espèces eucharistiques. Agir dans ce dernier cas comme dans le premier serait déprécier le tabernacle, objet principal de l'autel et de l'église et la demeure de Dieu, en le réduisant au rôle de simple support. L'esprit de foi dont un sacristain doit être animé doit lui faire un devoir d'observer absolument cette défense. Que